

PDC suisse



Paquet de mesures 2007 - 2011 en faveur de la croissance

Une politique économique visant à accroître le nombre d'emplois et la qualité de vie

Adopté par l'Assemblée des délégué-e-s du 23 juin 2007

Aperçu des principales mesures

L'objectif de notre politique économique libérale et sociale est clair : nous voulons promouvoir l'emploi dans notre pays et améliorer la qualité de vie de notre population. Pour atteindre cet objectif, la clé du succès est une économie dynamique. Avec notre « **Paquet de mesures 2007 - 2011 en faveur de la croissance** », nous démontrons comment nous maintenons l'économie suisse sur une trajectoire propice à la croissance pour garantir l'emploi et la prospérité en Suisse. Les mesures suivantes sont au centre de notre action :

- **Davantage de têtes intelligentes pour des innovations durables** : nous nous engageons pour une main-d'œuvre bien formée à tous les niveaux et pour une plus grande force d'innovation. Dans le domaine des hautes écoles, nous demandons une plus grande efficacité et une meilleure coordination entre les institutions. Grâce à une déduction fiscale pour la formation continue et à la possibilité de retirer de l'argent du 2^{ème} pilier pour financer la formation continue, nous encourageons les employé-e-s à suivre une telle formation. Nous faisons face au risque de pénurie de personnel spécialisé en facilitant l'accès au marché suisse du travail aux spécialistes étrangers. Nous nous engageons afin d'améliorer le transfert du savoir et des technologies des hautes écoles vers les entreprises (notamment les start-up). Afin de promouvoir l'application dans la pratique du savoir généré dans les hautes écoles, il y a lieu de modifier la réglementation sur l'utilisation des droits de la propriété intellectuelle en cas d'inventions dans les hautes écoles. .
- **Mettre fin à l'îlot de cherté – accroître le pouvoir d'achat**. Nous voulons rendre la vie moins chère en Suisse et renforcer ainsi le pouvoir d'achat intérieur. Malgré un droit des cartels efficace, les prix à l'importation sont poussés à la hausse par des ententes sur le marché. Le point faible se situe au niveau de l'application de la loi sur les cartels. Nous demandons qu'en cas d'infractions à la loi sur les cartels, la Commission de la concurrence (Comco) agisse plus rigoureusement et plus rapidement. Il s'agit notamment de rendre plus concret le paragraphe 4 de l'article 5 de la loi sur les cartels qui prévoit des sanctions en cas d'accords verticaux sur les prix. Parallèlement, nous nous engageons pour la suppression des entraves techniques au commerce qui sont coûteuses : en mettant en œuvre le principe du Cassis de Dijon, nous voulons empêcher que, pour répondre à des normes suisses superflues, des produits doivent être fabriqués ou réemballés spécialement pour la Suisse, ce qui augmente considérablement leur prix.
- **Créer des emplois grâce au commerce extérieur et à une augmentation des exportations**. Avec notre politique du commerce extérieur, nous assurons à l'économie suisse l'accès à d'importants marchés. Nous consolidons les relations bilatérales avec l'UE, notre principal partenaire commercial. D'ici trois ans, des décisions importantes devront être prises en ce qui concerne les accords sur la libre circulation des personnes : nous sommes POUR la poursuite de la libre circulation des personnes au-delà de 2009 ainsi que pour l'élargissement de l'accord à la Roumanie et à la Bulgarie (avec les délais transitoires qui s'imposent) afin de consolider cet accord éminemment important du point de vue économique. Parallèlement, nous axons notre politique du commerce extérieur sur de nouveaux marchés en pleine expansion. Nous mettons tout en œuvre pour réduire le plus possible les entraves

que rencontrent nos entreprises pour accéder aux marchés au Brésil (Mecosur), en Russie, en Chine, en Inde et en Indonésie. Les améliorations des relations économiques avec les USA sont également prioritaires. Par ailleurs, nous demandons des accords de livraison avec un certain nombre de pays producteurs afin de garantir l'approvisionnement de notre économie en matières premières.

- **Renforcer la place économique suisse.** En améliorant la coopération et la coordination entre la Confédération et les cantons, nous renforçons l'efficacité du marketing de la place économique suisse et encourageons l'implantation d'entreprises dans notre pays. La Confédération doit s'engager davantage lors d'événements importants pour l'ensemble de notre économie – par exemple l'Euro 08. Avec la réforme de l'imposition des entreprises II et la suppression du droit de timbre sur les primes des assurances-vie, nous augmentons l'attrait fiscal de la place économique suisse. Grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), nous réduisons considérablement la charge administrative de nos entreprises. Nous demandons l'introduction d'un numéro d'identification uniformisé pour les entreprises et de la signature électronique d'ici 2009. Afin de garantir la sécurité des données, nous voulons utiliser des bunkers de l'armée pour conserver les données en lieu sûr. En matière de TVA, nous demandons que le problème de l'application soit traité prioritairement dans le cadre de la réforme actuelle de la loi. Notre engagement en faveur d'une croissance écologiquement durable constitue également un point fort de notre action. Grâce à une recherche ciblée et aux progrès technologiques, nous réduisons les gaspillages de matières premières et de ressources et nous orientons davantage notre économie vers l'utilisation de ressources et de matières premières renouvelables et indigènes.

1. Davantage de têtes intelligentes pour des innovations durables

La formation, la recherche et l'innovation doivent rester un point fort de la politique fédérale. Seule une main-d'œuvre bien formée dans toutes les branches et à tous les niveaux ainsi qu'une grande capacité d'innovation permettent à la place économique suisse de faire face à la concurrence internationale.

1.1 Promouvoir la formation professionnelle duale

La filière de formation duale, avec l'apprentissage professionnel, est un avantage déterminant pour la place économique suisse. Cette formation étant orientée vers la pratique, il est toutefois indispensable que le nombre de places d'apprentissage offertes tant par les entreprises privées que par le secteur public soit suffisant. Nous voulons accroître l'attrait de la formation d'apprentis pour les entreprises en améliorant constamment leurs conditions-cadres en ce sens.

- **Pour renforcer l'apprentissage professionnel**, il serait souhaitable de réduire le nombre d'organisations du monde du travail parallèlement à la réduction du nombre d'options professionnelles, de permettre aux grandes branches d'avoir plus facilement leur propre régime de formation et de promouvoir le passage à la formation professionnelle supérieure. Lorsque des initiatives privées sont prises dans ce domaine, il y a lieu d'éviter les obstacles bureaucratiques (certification, contrôle du curriculum, etc.).

Parallèlement, la **formation professionnelle supérieure** doit être renforcée car il s'agit d'un pilier important du système dual de formation.

- **Meilleure intégration de l'économie** : le dialogue et la coopération entre les associations professionnelles (= organisation du monde du travail) et les institutions formatrices doivent être renforcés. C'est le seul moyen d'orienter au mieux les offres de la formation professionnelle supérieure pour répondre aux exigences réelles d'un marché du travail en constante évolution.
- **Perméabilité du système de formation** : la perméabilité des filières de formation tertiaire doit être réellement améliorée afin de promouvoir la mobilité horizontale entre les formations professionnelles supérieures et les hautes écoles. Ce faisant, il convient toutefois de prendre en compte les différents profils des universités et hautes écoles spécialisées. .
- **Reconnaissance internationale** : nous encourageons la reconnaissance internationale de nos diplômes et la réciprocité en la matière.

1.2 Renforcer le paysage des hautes écoles

Nous soutenons les efforts du Conseil fédéral qui, par le projet « Paysage suisse des hautes écoles » entend optimiser les conditions-cadres de la filière suisse des hautes écoles (EPF, universités et hautes écoles spécialisées). Cette réforme devrait également être utilisée pour, de façon générale, orienter davantage le pilotage du domaine des hautes écoles en fonction de la demande et d'y inclure des mesures incitatives. Dans ce contexte, les exigences suivantes s'avèrent prioritaires pour nous :

- **L'économie doit être mieux intégrée dans le monde académique et inversement** : nous demandons que l'économie soit représentée dans le Conseil des hautes écoles qui doit être nouvellement créé. D'une part, l'économie est le principal débouché pour les étudiant-e-s et elle doit pouvoir émettre des

propositions et faire part de ses attentes là où se prennent les décisions. D'autre part, l'économie représente un investisseur essentiel dans le monde de la formation (paysage de la formation).

- **Une qualité très élevée doit être de mise dans les hautes écoles** : nous demandons qu'une liste uniformisée de critères relatifs à l'accréditation et à la garantie de la qualité soit établie par le Conseil des hautes écoles. Ainsi, il sera plus facile de comparer la qualité des différentes hautes écoles et les diplômes délivrés par ces établissements. Cela stimulera la concurrence entre les hautes écoles et c'est finalement leur qualité qui va s'en trouver améliorée.
- **Une conduite stratégique renforcée du paysage des hautes écoles** : il s'agit là d'une condition préalable pour que nos EPF, nos universités, nos centres de recherche et nos hautes écoles spécialisées puissent faire face à la concurrence internationale et rester dans le peloton de tête. Nous demandons que la Confédération prenne la responsabilité en ce qui concerne le pilotage de la conduite stratégique. Il faut également entendre par conduite stratégique que la création de centres de compétence sera encouragée.
- **Une plus grande efficacité et une meilleure planification** : comme dans le domaine de la formation professionnelle et des hautes écoles spécialisées, un plan directeur doit aussi être mis en place pour les universités. L'objectif est d'optimiser l'utilisation des moyens financiers disponibles. Dans ces plans directeurs, la Confédération et les cantons concernés doivent prévoir des mesures pour les quatre prochaines années (2008 – 2011) afin d'améliorer la planification et l'efficacité du paysage des hautes écoles.
- **Nous veillons à la libre concurrence entre les hautes écoles en leur octroyant la plus grande marge de manœuvre possible en matière de finances et d'organisation**. Il s'agit notamment de prendre des mesures incitatives pour augmenter les fonds de tiers et d'entreprendre une réorganisation rigoureuse des régimes d'études selon Bologne (y compris des offres en langue anglaise). Dans ce contexte, il y a lieu de tenir compte des différents profils des EPF, des universités et des hautes écoles spécialisées.
- **Orientation internationale** : nous encourageons la reconnaissance internationale de nos diplômes et la réciprocité en la matière et nous soutenons la coopération avec les universités étrangères.

1.3 Mesures incitatives en faveur de la formation continue permanente

Compte tenu du rythme de plus en plus rapide des changements économiques et technologiques ainsi que des nouveaux défis à relever dans le marché du travail, il est absolument nécessaire de suivre une formation continue permanente. A l'avenir, le mandat de formation continue devrait concerner toutes les étapes de la vie et être valable de la même manière pour tous les groupes de la population.

- **Priorité en matière de politique de la formation** : nous demandons que le thème de la formation continue soit placé tout en haut de l'agenda de la politique de la formation. Dans ce domaine, tant l'Etat que les employeurs se doivent d'agir.
- **Déduction fiscale pour les coûts de formation continue** : nous demandons que les coûts d'une formation et d'une formation continue suivies après la fin de la première formation professionnelle puissent être déduits du revenu imposable. Aujourd'hui, il existe de nombreux cas où ces coûts ne peuvent pas être déduits. Par exemple, une déduction est refusée aux contribuables qui financent eux-mêmes leur formation continue afin de pouvoir occuper ultérieurement une fonction de cadre. Un autre exemple, les contribuables qui changent de branche et qui doivent acquérir de nouvelles

connaissances ou encore les contribuables ayant perdu leur emploi et qui doivent réorienter leur vie professionnelle.

- **Avoirs LPP pour la formation continue** : nous demandons que les avoires de la prévoyance professionnelle puissent aussi être utilisés pour la formation continue. Aujourd'hui, il est déjà possible de retirer préalablement de l'argent pour acquérir un logement destiné à son propre usage. Afin de promouvoir l'apprentissage durant toute la vie, une possibilité analogue s'avère justifiée pour les coûts engendrés par une formation continue. Toutefois, un montant plafond doit être fixé et le retrait cumulé autorisé doit aussi être limité afin de ne pas mettre en péril la prévoyance vieillesse.

1.4 Former et employer ici du personnel spécialisé

Aujourd'hui, certaines branches connaissent déjà une pénurie de personnel qualifié. La situation va encore se tendre ces prochaines années et cela aura pour effet de freiner la croissance. La situation est tout particulièrement précaire en ce qui concerne les ingénieurs. La Suisse devra de plus en plus faire appel à de la main-d'œuvre spécialisée étrangère. La politique doit veiller notamment à ce que les spécialistes étrangers qui sont formés dans nos hautes écoles soient plus nombreux à rester en Suisse au terme de leurs études.

- **Promouvoir le « gain de cerveaux »**. Nous demandons que les étudiant-e-s étrangers qui ont obtenu leur diplôme dans un domaine stratégiquement important pour notre économie au terme de leurs études dans l'une de nos universités ou hautes écoles reçoivent automatiquement un permis d'établissement et de travail du canton concerné.

1.5 Améliorer le transfert de savoir et de technologie

Le transfert du savoir et de la technologie des hautes écoles vers les entreprises est insuffisant et affaiblit la force d'innovation de la Suisse. Le savoir généré dans les hautes écoles est trop peu appliqué dans la pratique. Ce n'est que lorsque les innovations se traduisent par des succès commerciaux que l'on crée de nouveaux postes de travail et de la croissance. La principale raison réside dans le fait qu'en Suisse l'utilisation des droits de la propriété intellectuelle n'est pas réglementée de manière satisfaisante en cas d'inventions dans les hautes écoles. Nous voulons améliorer l'accès des entreprises (notamment des start-up) à la propriété intellectuelle et renforcer ainsi leur force d'innovation.

- **Nous demandons que la réglementation de l'utilisation des droits de la propriété intellectuelle soit revue pour les inventions faites dans les hautes écoles**. Une solution possible pourrait être l'utilisation partagée des droits de la propriété intellectuelle, ce qui est déjà souvent le cas dans la pratique. Si les droits des brevets devaient rester à la haute école, il faudrait au moins accorder un droit de licence prioritaire au chercheur. Il faut également examiner la possibilité d'une session facilitée du brevet à un seul chercheur ou à un groupe de chercheurs dans le but de créer sa propre entreprise.

1.6 Renforcer la force d'innovation

La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doit être renforcée sur le plan institutionnel et financier. L'organisation et la structure de la CTI doivent être revues. Une CTI efficace est la condition sine

qua non pour épuiser au mieux le potentiel d'innovation dans notre pays et améliorer la traduction des innovations en succès commerciaux. Parallèlement, les conditions-cadres pour la création d'entreprises doivent être améliorées.

- La CTI doit être mieux dotée financièrement.
- L'organisation de la CTI doit être optimisée dans sa forme afin d'accroître sa marge de manœuvre et lui permettre de prendre des décisions en toute indépendance.
- De plus, le PDC voit dans une « labellisation » des nouvelles entreprises un potentiel pour accroître la promotion de l'innovation. Pour obtenir un label, ces entreprises doivent démontrer que le produit développé fonctionne et qu'il est en phase avec le marché. Ainsi les entreprises nouvellement créées pourront accéder plus facilement au capital nécessaire sur le marché financier. Les instituts financiers peuvent alors largement renoncer aux examens techniques fastidieux du nouveau produit.

1.7 Investir dans la recherche dans des branches prometteuses

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), les technologies environnementales et les énergies renouvelables, les sciences des matériaux et l'industrie de la recherche (notamment les sciences de la vie) sont des branches ayant un énorme potentiel de croissance. La Suisse doit investir de manière ciblée dans ces branches prometteuses afin de pouvoir se positionner dans le peloton de tête au niveau mondial. .

- Les points forts de la recherche nationale dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), des technologies environnementales, des énergies renouvelables et des sciences des matériaux doivent être élargis et renforcés.

2. Mettre fin à l'îlot de cherté – accroître le pouvoir d'achat



Ex. 1 : boissons

La Suisse est un îlot de cherté.¹ Le PDC veut rendre la vie moins chère en Suisse car l'îlot de cherté nous pénalise dans divers domaines. Les prix excessifs :

- réduisent le pouvoir d'achat de nos salaires. Ils pèsent sur le budget des ménages et notamment sur celui des familles avec enfants. A la fin du mois, il reste de moins en moins d'argent dans le porte-monnaie ;
- nuisent au marché de l'emploi en Suisse. Ils réduisent la compétitivité de la place économique suisse et, en raison de l'augmentation du tourisme des achats, ils entraînent un manque de chiffre d'affaires considérable pour notre économie ;
- augmentent les coûts sociaux.

En Suisse, les prix élevés sont dus à divers facteurs : outre des hauts salaires et un marché intérieur restreint, une forte régulation et un manque de concurrence jouent un rôle important. Les hauts salaires résultant d'une productivité élevée du travail et de l'étroitesse du marché intérieur sont des facteurs que la politique économique ne doit et ne peut pas modifier. C'est pourquoi, la stratégie du PDC porte sur la régulation trop lourde et le manque de concurrence sur le marché des biens.



Ex.2: cosmétiques

Le PDC propose les mesures suivantes afin de mettre fin à l'îlot de cherté qu'est la Suisse :

2.1 Droit sur les cartels : accélérer les procédures



Ex.3 : langes

En cas d'infractions à la loi sur les cartels (notamment en cas d'ententes verticales inadmissibles) qui font grimper les prix, la Commission de la concurrence (Comco) agit avec trop peu de rigueur et de rapidité. Lors de la révision de la loi sur les cartels, nous avons en principe mis en place des instruments efficaces. Le point faible réside toutefois au niveau de son application.

- Nous demandons que le paragraphe 4 de l'article 5 de la loi sur les cartels qui rend punissable les accords verticaux sur les prix soit enfin doté d'un contenu concret.

¹ La disposition des illustrations servant d'exemples est fortuite. On ne peut pas établir de lien direct entre les différents produits servant d'exemples et le contenu du document.

2.2 Supprimer les entraves techniques au commerce (Cassis de Dijon)

En mettant en œuvre le principe du Cassis de Dijon, nous voulons lutter contre les entraves techniques au commerce, l'une des principales causes de l'îlot de cherté en Suisse. Dans de nombreux cas, des normes techniques empêchent d'importer de l'étranger un produit tel quel, ce qui augmente considérablement le prix de nos produits.

L'exemple de l'eau dentifrice illustre bien ce qui se passe dans la pratique : s'il est écrit sur l'emballage qu'une eau dentifrice a des « effets antibactériens », elle doit être réemballée tout spécialement pour la Suisse car une telle mention n'est pas admise chez nous. En Suisse, il convient d'inscrire « inhibe le développement de bactéries ». Cela ne va pas rendre le consommateur plus heureux ou plus sain, mais le produit sera nettement plus cher en Suisse.



4 : chocolat en poudre

- L'introduction du principe du Cassis de Dijon permettrait de faciliter grandement l'importation de produits de l'UE. Grâce au principe du Cassis de Dijon, les produits admis dans l'UE peuvent être importés sans problèmes en Suisse. Afin que les producteurs suisses ne soient pas discriminés, nous demandons que ceux-ci puissent avoir le choix de fabriquer leurs produits suivant les normes suisses ou celles de l'UE. Parallèlement, nous devons abolir nos normes spéciales. Avec des exceptions qui devront être fixées de manière restrictive (dans le domaine de la sécurité, de l'écologie et de la protection des consommateurs), nous veillons à ce que le niveau de qualité de nos produits soit maintenu.

3. Créer des emplois grâce au commerce extérieur et à une augmentation des exportations

Une politique du commerce extérieur libérale garantit à l'économie suisse l'accès aux marchés étrangers régionaux et globaux. Ceci étant, la Suisse mise d'une part sur la libéralisation multilatérale du commerce dans le cadre de l'OMC et d'autre part sur les accords bilatéraux de libre-échange. Nous voulons que la Suisse puisse participer à la croissance économique mondiale. Ainsi, nous soutenons la compétitivité de l'industrie suisse d'exportation et créons de la croissance et des emplois dans notre pays.

3.1 Renforcer les relations bilatérales avec l'UE

Concernant la politique européenne de la Suisse, le PDC suisse s'engage afin de consolider et d'institutionnaliser les relations bilatérales. L'UE est le principal partenaire commercial de notre pays. En consolidant les relations bilatérales, nous soutenons la croissance et créons des emplois en Suisse.

L'**accord sur la libre circulation des personnes** est un élément essentiel de cette politique. D'ici trois ans, des décisions importantes devront être prises en ce qui concerne cet accord. La libre circulation des personnes avec l'UE fixe des délais transitoires qui garantissent une ouverture progressive et contrôlée du marché du travail. Pour le PDC suisse, l'accord sur la libre circulation est l'un des principaux accords sur le plan économique. Une offensive en faveur de la croissance ne peut être positive que si nous consolidons cet accord et que nous franchissons les obstacles à venir en saisissant les chances qu'ils nous offrent. La **conclusion d'un accord-cadre** entre la Suisse et l'Union européenne permet d'institutionnaliser les relations entre notre pays et l'UE et de fondre les contrats bilatéraux dans un concept global.

Mesures préconisées par le PDC suisse pour renforcer la voie bilatérale :

- **Libre circulation avec la Bulgarie et la Roumanie** : dans le cadre de l'élargissement de l'accord aux deux nouveaux Etats membres de l'UE, le PDC demande des délais transitoires et des clauses de protection analogues à celles obtenues lors du dernier élargissement.
- **Libre circulation en général** : pour générer de la croissance et garantir des emplois, il est indispensable que cet accord soit reconduit. Le PDC demande la poursuite de l'accord et en appelle aux forces politiques de ce pays : se prononcer contre cet accord c'est supprimer des emplois en Suisse, c'est entraver la croissance et c'est nuire à la prospérité de notre pays.
- **Mesures d'accompagnement** : les cantons doivent appliquer les instruments visant à lutter contre le dumping salarial et social afin de combattre les abus et de garantir une concurrence loyale.
- **Accord-cadre** : le PDC demande de créer un accord-cadre entre la Suisse et l'UE.
- **Electricité** : le PDC suisse demande un accord bilatéral avec l'UE pour le marché de l'électricité.

3.2 Nouveaux points forts de la politique du commerce extérieur

L'ouverture de nouveaux marchés en pleine expansion constitue une chance pour notre pays. La Suisse doit miser sur les pays qui ont des structures économiques et des finances étatiques saines et qui croissent le plus rapidement. Le PDC suisse s'engage pour que les entreprises suisses puissent avoir accès à ces

marchés en ayant à surmonter le moins d'entraves possible. Ce faisant, la Suisse peut participer à l'essor économique de ces pays et les intégrer dans l'économie mondiale.

Parallèlement, il y a lieu de mettre l'accent sur le fait que les relations internationales de la Suisse reposent sur les principes du commerce extérieur qui sont définis par la constitution fédérale à savoir notamment le respect de l'Etat de droit, la démocratie, le respect des droits fondamentaux et la promotion de la prospérité commune. La Suisse se doit de thématiser également ces principes fondamentaux dans les relations commerciales extérieures.

Suisse – Brésil - Mercosur

Il y a un fort potentiel de relations économiques bilatérales avec le Brésil et les pays du Mercosur (Amérique du Sud). Des lacunes importantes existent dans le réseau des relations économiques bilatérales entre la Suisse et le Brésil.

- Nous demandons de mener à bien les accords bilatéraux commerciaux avec le Brésil, notamment un accord sur la double imposition ainsi qu'un accord sur la protection des investissements.
- Nous demandons d'entamer des discussions entre la Suisse et le Mercosur. L'objectif est de conclure un accord de libre-échange pour le secteur des prestations et l'industrie, à l'exclusion de l'agriculture.

Suisse - Russie

En ce qui concerne la Russie, le renouvellement des accords existants est prioritaire.

- Nous demandons le renouvellement des accords économiques bilatéraux.

Suisse - Inde

Les relations économiques entre la Suisse et l'Inde doivent être intensifiées. La protection des indications d'origine géographique doit être améliorée. Pour promouvoir le tourisme, il convient de renouveler l'accord sur le trafic aérien de ligne. Dans le cadre de la promotion de l'image de la Suisse, l'Inde doit être considérée comme un pays prioritaire, l'objectif étant d'accueillir chaque année davantage de touristes indiens dans notre pays.

- Nous demandons un accord de libre-échange avec l'Inde. La protection des indications d'origine géographiques doit être améliorée.
- Nous demandons de nouvelles négociations en vue d'un accord sur le trafic aérien.

Suisse - Chine

Nous voulons consolider le rôle de la Chine en tant que partenaire commercial stratégique dans le Sud-Est asiatique. Un accord de libre-échange avec la Chine présente un grand potentiel. Un tel contrat bilatéral permet de redéfinir les relations commerciales notamment par le biais d'un accord sur la protection des investissements et d'un accord sur le trafic aérien de ligne. Ce dernier permet de promouvoir le tourisme et de faciliter les affaires grâce à des vols directs. Dans le cadre de la promotion de l'image de la Suisse, la Chine doit être considérée comme un pays prioritaire, l'objectif étant d'accueillir chaque année davantage de touristes chinois dans notre pays. Par ailleurs, la Suisse a tout intérêt à encourager la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine du droit des biens immatériels (industrie horlogère).

- Nous demandons de nouvelles négociations en vue d'un accord sur le trafic aérien avec une liaison directe.
- Nous demandons un accord sur la protection de la propriété intellectuelle.
- Nous demandons de conclure rapidement un accord bilatéral de libre-échange.

Suisse - Indonésie

Malgré les catastrophes naturelles et une instabilité politique, l'économie s'est bien développée en Indonésie au cours de ces dernières années. La Suisse devrait conférer un caractère prioritaire à ses relations commerciales avec l'Indonésie, un marché prometteur du Sud-Est asiatique.

- Nous demandons d'entamer des discussions sur les relations commerciales entre la Suisse et l'Indonésie.

Suisse - USA

Les Etats-Unis d'Amérique sont un partenaire commercial particulièrement important pour la Suisse. Les USA occupent le deuxième rang, derrière l'Allemagne, en ce qui concerne le volume du commerce extérieur de la Suisse. Pour les Américains, la Suisse est par ailleurs la cinquième plus importante destination pour les investissements directs. Le Conseil fédéral n'a pas saisi l'opportunité qui lui était offerte de poursuivre les discussions en vue d'un éventuel accord de libre-échange avec les USA. A moyen terme, le forum de coopération pour le commerce et les investissements ne suffit pas.

- Le PDC demande au Conseil fédéral d'entamer à nouveau des discussions en vue d'un éventuel accord de libre-échange. Par analogie aux résultats des négociations que la Corée du Sud a pu obtenir des USA, il convient de viser un accord de libre-échange pour le secteur des prestations et l'industrie, à l'exclusion de l'agriculture.

3.3 Garantir l'approvisionnement en matières premières

La disponibilité des matières premières est un facteur d'implantation de plus en plus important. Les prix des métaux augmentent considérablement depuis environ trois ans. Compte tenu de leur raréfaction, ces matières premières revêtent une importance stratégique de plus en plus grande. Cela est notamment valable pour la Suisse avec une industrie des machines importante qui dépend fortement de l'étranger. La Suisse doit réagir à temps à cette évolution.

- Nous demandons au Conseil fédéral de conclure des accords de livraison avec des pays producteurs et garantir de la sorte l'approvisionnement en matières premières à long terme.
- Nous demandons au Conseil fédéral de s'engager dans le cadre de l'OMC contre une cartellisation de ces secteurs de matières premières.

4. Renforcer la place économique suisse

La concurrence internationale entre les places économiques s'intensifie. Afin de préserver son attrait, la Suisse doit constamment optimiser ses conditions-cadres tant pour les groupes multinationaux que pour les entreprises opérant au niveau local.

4.1 Mieux commercialiser la place économique suisse

Nous devons mieux commercialiser l'espace économique et vital suisse à l'étranger. Face à une concurrence globale pour attirer des entreprises, la commercialisation de la place économique joue un rôle de plus en plus important. Le PDC veut que la Suisse occupe une position prééminente au niveau international en tant que leader du savoir, que place industrielle et financière offrant une qualité de vie élevée. Il veut aussi ouvrir des débouchés à l'étranger pour nos produits et nos prestations et attirer les investissements et les innovations en Suisse. Le succès de la commercialisation de la place économique et de la destination touristique Suisse a un impact direct sur l'emploi et la prospérité dans notre pays.

- En matière de **marketing de la place économique suisse**, nous demandons de **renforcer la coopération et la coordination entre la Confédération et les cantons ainsi qu'entre les cantons entre eux** afin de faire montre d'unité et d'efficacité dans nos interventions vers l'extérieur et de garantir une utilisation efficace des ressources.
- **Une plus grande importance doit être accordée au marketing de la place économique suisse à l'échelon fédéral.** Un exemple concret : l'**Euro 2008**, le troisième plus grand événement sportif du monde. Les possibilités de commercialiser la place économique suisse au cours de cette grande manifestation devraient être mieux épuisées. Nous demandons au Conseil fédéral de renforcer ses activités et ses mesures de marketing en ce sens. L'Euro 2008 est une vitrine publicitaire unique pour attirer des entrepreneurs, de la main-d'œuvre et des touristes étrangers en Suisse et pour les convaincre des qualités de notre pays.
- Lors de **l'implantation d'entreprises et de décisions politiques importantes pour l'ensemble de la place économique suisse** – comme dans le cas du groupe bio-pharmaceutique Amgen ou pour la Genève internationale qui accueille de nombreuses organisations internationales – il est indispensable de suivre des procédures claires et de prendre des décisions rapidement. A cet effet, la coopération entre la Confédération et les cantons doit être considérablement améliorée.

4.2 Préserver et améliorer les conditions-cadres en matière de fiscalité et de régulation

Les conditions-cadres fiscales jouent un rôle important lorsqu'une entreprise décide où elle va s'implanter. Afin que nous puissions, à l'avenir aussi, rester attrayants et préserver des emplois de haute qualité dans notre pays, nous devons optimiser constamment ces conditions-cadres.

- Nous sommes **POUR la réforme de l'imposition des entreprises II** qui va en premier lieu réduire les charges des PME et des investisseurs. Grâce à cette réforme, des obstacles seront abolis lors de la succession dans une entreprise et la double imposition des bénéfices des entreprises - resp. des dividendes - sera supprimée. Cela permettra de promouvoir la croissance économique et de renforcer le marché du travail en Suisse.

- **Nous demandons de supprimer le droit de timbre sur les primes des assurances-vie.** Cette charge fiscale a un impact fort négatif tant pour les consommateurs que pour la place financière suisse. Cet instrument de prévoyance se révèle tout particulièrement important pour la prévoyance vieillesse des indépendants et des personnes qui n'ont pas pu se constituer une prévoyance professionnelle (notamment les personnes qui ont travaillé dans le cadre familial). Pour ces personnes, le droit de timbre est un obstacle important à la prévoyance individuelle. Parallèlement, ce timbre empêche la mise sur le marché de produits novateurs, il affaiblit l'économie de l'assurance et les emplois qui y sont liés.
- **Préserver le modèle à succès de la concurrence fiscale :** le PDC approuve la concurrence fiscale entre les cantons. La souveraineté fiscale des cantons est un élément clé du fédéralisme et de notre démocratie directe. Parallèlement, le modèle suisse de concurrence fiscale est un facteur de succès important pour notre économie et il permet à notre pays de rester dans le peloton de tête dans la concurrence internationale que se livrent les places économiques. Nous ne pouvons pas perdre cette partie. Nous nous opposons fermement aux attaques lancées récemment contre la souveraineté fiscale de la Suisse et des cantons (attaques de l'UE contre les régimes fiscaux cantonaux ainsi que l'initiative du PS sur l'harmonisation fiscale).
- **Améliorer la régulation du marché financier :** dans la concurrence internationale, l'environnement régulateur sera de plus en plus important pour la place financière suisse – un pilier essentiel de notre économie. Pour renforcer la place financière suisse, nous demandons donc en particulier une approche pragmatique dans l'application au niveau suisse des standards internationaux (en tenant compte du rapport coûts-utilité). Par ailleurs, l'autorégulation des branches qui a fait ses preuves doit être maintenue de façon générale et elle doit être accrue là où cela s'avère judicieux. Pour renforcer la régulation du marché financier, il faut également que la Suisse puisse se positionner comme un centre de compétence dans ce domaine avec des offres de formation et une recherche en conséquence.

4.3 Réduire la bureaucratie : offensive TIC pour accroître la productivité et la croissance

Chaque année, les PME et les particuliers dépensent quelque 7 milliards de francs pour la gestion des charges administratives. Une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) permettrait de simplifier considérablement les rapports avec les autorités et de réduire les coûts y relatifs. Des études démontrent que les échanges d'informations électroniques et rationalisés avec les autorités réduisent les charges administratives de chaque PME d'environ 32 heures par mois. Le potentiel d'économies pouvant ainsi être réalisées se monte au moins à 2,3 milliards de francs, pour une moitié au profit des entreprises et pour l'autre moitié au profit de l'administration. Ce sont donc 2,3 milliards de francs qui pourraient être investis dans des activités productrices au lieu de passer du temps à remplir des formulaires. La Suisse risque de rater le virage du transfert des informations électroniques avec les autorités et il faut éviter d'en arriver là. Les entreprises et les citoyens doivent pouvoir accéder rapidement à toutes les prestations fournies par les autorités par voie électronique via Internet.

- **Des numéros uniformisés d'identification pour les entreprises d'ici 2009 :** la Suisse doit disposer d'un numéro uniformisé d'identification pour les entreprises d'ici à 2009. Ce numéro sera utilisé pour les

échanges d'informations avec les autorités dans tous les domaines : assurances sociales, TVA, registre du commerce, statistiques, etc. D'ici à 2009, les entreprises doivent pouvoir accéder à toutes les prestations fournies par les autorités et remplir toutes les formalités entièrement par voie électronique et par des canaux compatibles entre eux : cela vaut notamment pour les échanges relatifs aux assurances sociales, aux questions statistiques, à la transmission des données salariales, etc.

- **Signature électronique d'ici 2009** : la Confédération fixe des exigences contraignantes en ce qui concerne la signature électronique et elle certifie les produits qui satisfont à ces exigences. Les particuliers en possession d'une signature électronique doivent pouvoir accéder d'ici à 2009 à toutes les prestations fournies par les autorités par voie électronique et par des canaux compatibles entre eux : par exemple inscription au contrôle des habitants, changement d'adresse, déclaration d'impôt, etc
- **Utiliser les bunkers de l'armée pour la sécurisation des données** : le succès de l'utilisations des technologies de l'information et de la communication dépend de la sécurisation des données. La Suisse a la possibilité de se positionner en tant que site pouvant conserver ces données en toute sécurité. Il convient de faire valoir cet avantage au plus vite. Le Conseil fédéral est invité à permettre l'utilisation des bunkers de l'armée suisse pour la sécurisation des données et pour y entreposer des serveurs en toute sécurité. Ces endroits se prêtent particulièrement bien à une telle affectation car ils sont à l'abri d'influences environnementales dommageables. Par ailleurs, la Suisse est un lieu idoine en raison de sa stabilité politique. Le DPPS doit présenter un projet dans lequel :
 - il définit quels bunkers sont à disposition pour une telle affectation,
 - il fixe les mesures nécessaires pour permettre l'utilisation de ces installations,
 - il présente les mesures envisagées pour commercialiser cette offre en Suisse et à l'étranger.

4.4 Moins de bureaucratie pour la TVA

Pour toutes les PME, la TVA est la cause d'énerverment numéro 1. Ce problème doit enfin être pris en main. Le problème fondamental réside dans l'application de la TVA : premièrement, le système de la TVA est compliqué, deuxièmement plus personne ne comprend les fondements de la TVA et les ordonnances y relatives, troisièmement la sécurité du droit n'est plus garantie. Là aussi, les relations électroniques avec les autorités pourraient être d'une aide substantielle. Le potentiel des technologies de l'information et de la communication est beaucoup trop peu exploité notamment pour l'administration de la TVA.

- Dans le cadre de la réforme actuelle de la loi, nous demandons que le problème de l'application des dispositions soit traité en priorité. Il convient de mettre en place le plus rapidement possible les mesures absolument nécessaires **pour réduire les charges administratives et renforcer la sécurité du droit (module loi sur la fiscalité) indépendamment de la question concernant le nombre de différents taux et les exceptions**. Un nouveau report de ces mesures porterait préjudice à notre économie.
- Nous demandons que le **décompte électronique de TVA soit introduit le plus rapidement possible**. Nous ne comprenons pas les hésitations du Conseil fédéral à ce sujet. Une telle procédure ne pose pas de problèmes techniques ; en Allemagne, les déclarations d'impôt sur le chiffre d'affaires peuvent déjà être transmises électroniquement depuis des années. Parallèlement, le PDC demande que **toute**

la procédure de déclaration puisse se faire intégralement par voie électronique auprès des autorités en charge de la TVA.

- Nous demandons une **banque de données électroniques avec un moteur de recherche permettant de retrouver facilement tous les règlements importants relatifs à la TVA (y compris les pratiques de l'administration et les décisions du tribunal)**. Parallèlement, **l'administration de la TVA** doit mettre en place un **guichet central en ligne** où les contribuables de la TVA peuvent déposer leurs questions qui seront ensuite transmises à l'office compétent.

4.5 Utilisation respectueuse des ressources, condition d'une croissance durable

La protection des ressources naturelles est une condition essentielle d'une croissance économique durable. En raison de l'énorme croissance de l'économie au Brésil, en Russie, en Inde et en Chine, une raréfaction générale de toutes les ressources se dessine déjà aujourd'hui. Dans un passé récent, toute l'attention se focalisait uniquement sur le pétrole (« pic de pétrole ») et on avait tort car il y a déjà un moment que l'acier, le plomb, le cuivre et les métaux précieux se font également de plus en plus rares. Ceux qui aujourd'hui orientent leur propre économie vers une utilisation la plus respectueuse possible des ressources bénéficieront à l'avenir d'avantages concurrentiels importants en réduisant leurs dépenses de matières premières. Comme notre économie dispose d'un minimum de ressources naturelles et de matières premières, nous sommes – la Suisse en tant que site de production - tout particulièrement concernés par de telles évolutions.

- Grâce à une recherche ciblée et aux progrès technologiques, nous voulons réduire les gaspillages de matières premières et de ressources. Outre « l'efficacité énergétique », il convient de mettre l'accent sur « l'efficacité des matériaux » dans le but de mettre en place des circuits de recyclage aussi clos que possible.
- Nous orientons davantage notre économie vers l'utilisation de ressources et de matières premières renouvelables et indigènes. Cela implique de mettre l'accent sur la recherche sur les matériaux et sur l'étude de possibilités de substitution pour les ressources et les matières premières non renouvelables et non recyclables.
- Les nouvelles technologies environnementales constituent un secteur de croissance de notre économie. Les technologies de l'information et de la communication permettent en outre d'appliquer la devise « plus d'électronique intelligente – à la place du béton ». Nous voulons mieux identifier ces technologies d'avenir et les promouvoir par des conditions-cadres adéquates.

4.6 Renforcer la compétitivité de l'agriculture suisse

En raison d'accords bilatéraux et multilatéraux, l'agriculture et l'industrie alimentaire de notre pays doivent de plus en plus faire face à la concurrence internationale. Il convient d'utiliser l'excellente renommée des produits suisses pour leur garantir un avenir en Suisse en dépit d'une plus grande ouverture des marchés.

- Nous soutenons une **stratégie misant sur la grande qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires suisses ayant un grand potentiel de valeur ajoutée**. La politique agricole doit développer des instruments d'accompagnement permettant de promouvoir cette stratégie. Ainsi, la protection

des produits suisses doit être ancrée, au moins en Europe, par une reconnaissance réciproque des indications d'origine géographique.

- Un **changement structurel socialement acceptable ainsi que la réduction des obligations bureaucratiques inutiles** - notamment des entraves au commerce non tarifaire – doivent permettre à notre agriculture d'accroître sa compétitivité sur la scène internationale.
- L'agriculture **soigne et façonne le paysage**. Elle crée ainsi un environnement propice à d'autres secteurs économiques. La préservation du paysage est un élément qui compte dans le choix de la main-d'œuvre très qualifiée qui opte pour notre pays. Nous nous engageons pour que l'agriculture puisse encore assumer ce rôle à l'avenir sur l'ensemble de notre territoire.